

**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2022**



الومنيوم المغرب
aluminium du maroc

SOMMAIRE

I-	RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	1
A-	PROFIL DE LA SOCIETE	1
B-	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	9
C-	INSTANCES DIRIGEANTES	9
❖	Le conseil d'Administration	9
❖	Les comités spécialisés	10
❖	Le comité de direction	10
D-	REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	10
E-	INFORMATIONS SOCIALES.....	11
HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS.....		11
F-	PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	13
G-	SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS	13
H-	RESPONSABILITE SOCIETALE.....	15
I-	BUREAUX ET AGENCES	16
J-	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	17
K-	CONTEXTE ECONOMIQUE.....	17
L-	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	18
M-	REALISATIONS	19
N-	LISTE DES COMMUNIQUEES PUBLIEES.....	20
O-	ETAT DES HONORAIRES VERSEES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	21
P-	Avis de réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle	21
II-	ETATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022.....	21
III-	ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL	30
A-	CHIFFRE D'AFFAIRES	30
B-	RESULTAT D'EXPLOITATION	30
C-	RESULTAT FINANCIER	31
D-	RESULTAT COURANT.....	31
E-	RESULTAT NON COURANT.....	32
F-	RESULTAT NET.....	32
G-	FINANCEMENT	32
H-	TRESORERIE.....	32
I-	Délais de paiement des fournisseurs	33
J-	OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE	33
K-	MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES	33
IV-	ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 12 2022.....	34

A-	BILAN CONSOLIDE.....	34
B-	COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE	35
C-	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	36
D-	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....	37
V-	ACTIVITES ET RESULTATS DU PERMITRE CONSOLIDE.....	38
A-	PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALUMINIUM DU MAROC.....	38
B-	TITRES DE PARTICIPATION AU 31 12 2022	38
C-	RESULTAT CONSOLIDE PART DU GROUPE	39
VI-	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	39
A-	ACTIVITE DU GROUPE.....	39
1.	Aluminium du Maroc.....	39
2.	Belpromo.....	40
3.	Mansart.....	40
4.	Nafida Aluminium.....	40
5.	Afric Industries.....	40
6.	Industube	40
7.	ALM Africa.....	41
B-	SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION DU GROUPE	41
1.	Principes et méthodes de consolidation.....	41
2.	Méthodes d’évaluation	42
C-	Commentaire des comptes consolidés au 31/12/2022.....	45
1-	PRICIPAUX POSTES DU CPC CONSOLIDE	45
2-	PRINCIPAUX POSTES DU BILAN CONSOLIDE.....	46
VII-	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX EXERCICE 2022	47
VIII-	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2022.....	51
IX-	RAPPORT D’AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2022.....	59

I- RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

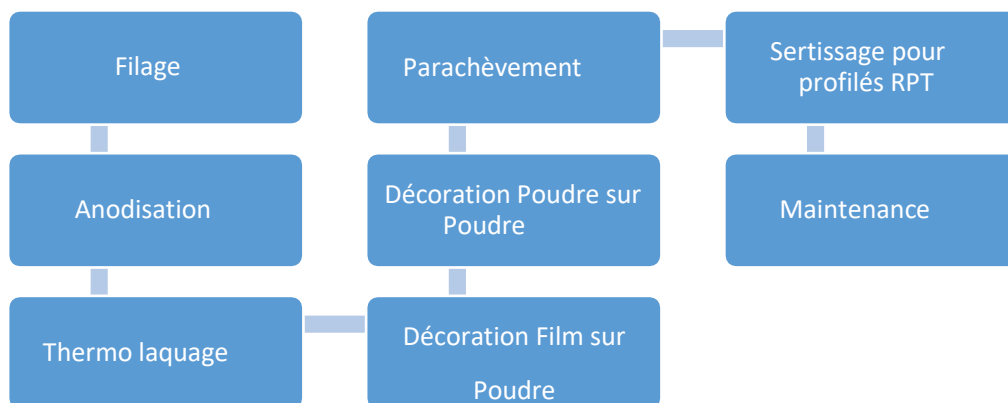
A- PROFIL DE LA SOCIETE

Aluminium du Maroc est le premier producteur marocain de profilés en alliages d'aluminium destinés au bâtiment et à l'industrie. La société a été créée en 1976 en partenariat avec le groupe Pechiney, successivement absorbé par Alcan puis Rio Tinto leader mondial de l'industrie aluminium.

Forte d'une équipe expérimentée, encadrée par des ingénieurs et des cadres de haut niveau, Aluminium du Maroc dispose d'un savoir-faire unique et reconnu au Maroc comme à l'international.

COMPÉTITIVITÉ, FLEXIBILITÉ, RÉACTIVITÉ

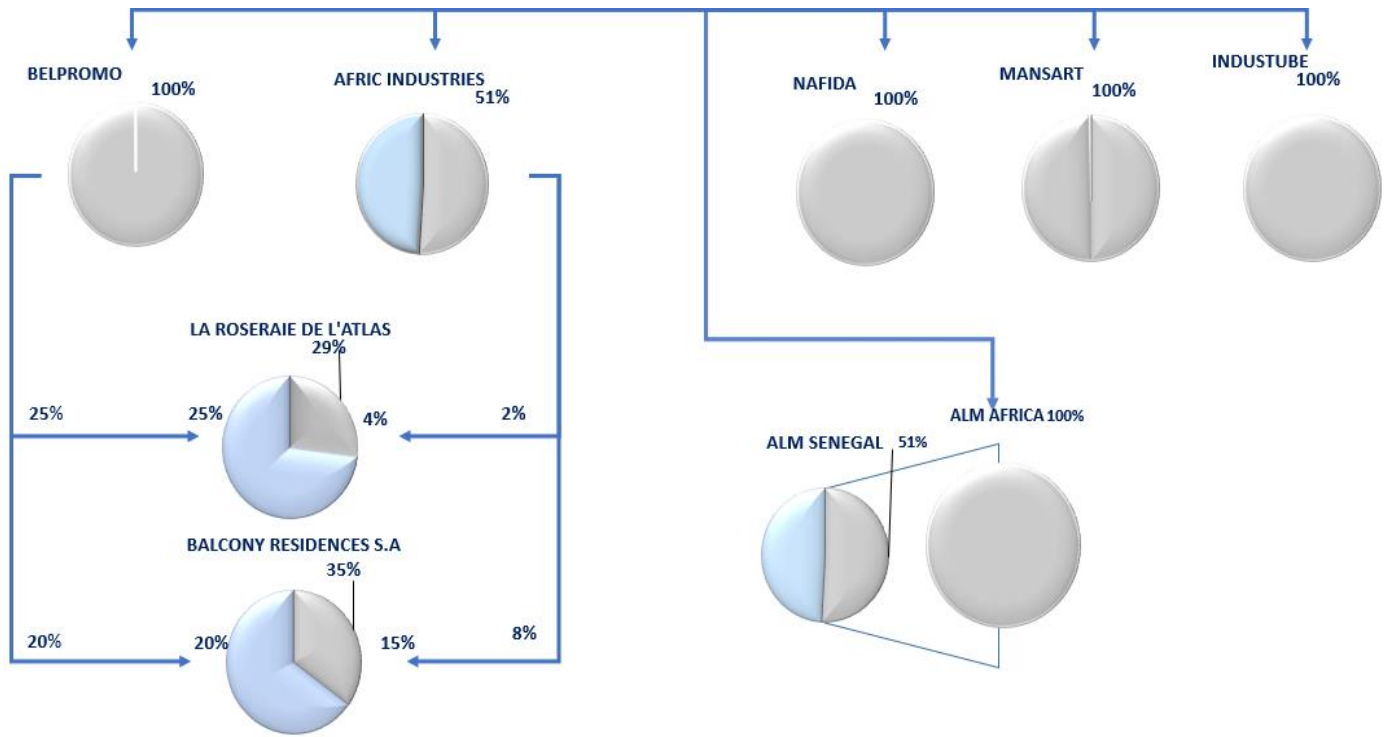
La modernisation continue de son outil de production, permet à la société de bénéficier d'équipements techniques de dernière génération et répond aux standards de qualité internationaux les plus exigeants.



L'intégration de l'activité industrielle et logistique sur un site unique à Tanger est un atout majeur. La mise en place d'un réseau d'agences de commercialisation des produits dans les principales villes du Royaume, et la proximité géographique avec les principaux marchés consommateurs à l'export, permettent à Aluminium du Maroc de garantir des coûts de production optimisés et des délais de fabrication et de livraison réellement maîtrisés. Les efforts constants pour améliorer la qualité des produits et services ont permis à Aluminium du Maroc de développer une collaboration étroite avec les principaux gammistes et menuisiers marocains, tout en fidélisant à l'export des clients leaders sur leur marché.

B- FILIALES ET PARTICIPATIONS

GRUPE ALUMINIUM DU MAROC



C- INSTANCES DIRIGEANTES

❖ Le conseil d'Administration

M. Mohamed EL ALAMI	Président
M. Abdelouahed EL ALAMI	Administrateur
Mme Malika EL ALAMI	Administratrice
M. Abdeslam EL ALAMI	Administrateur
M. Abdelaziz EL ALAMI	Administrateur
Mme Hind DINIA	Administratrice
Mme Radia CHMANTI HOUARI	Administratrice
Mme Houda EL GUENNOUNI	Administratrice
M. Clemente GONZALEZ SOLER	Administrateur
Holding SARL, représentée par M. Abdeslam EL ALAMI	Administrateur
M. Mhammed Fares EL AKEL	Administrateur
M. Hamza EL AYOUBI	Administrateur
Mme Wafaa JOUNDY GUESSOUS	Administratrice

❖ Les comités spécialisés

Comité Audit et Gestion des Risques : Mme Radia CHMANTI HOUARI, Présidente

Comité Stratégie et Investissements : Mr Hamza EL AYAOUBI, président

Comité Nominations Rémunérations et Gouvernance : Mme Malika EL ALAMI, présidente

❖ Le comité de direction

M. BENOIT VAILLANT	: Directeur général délégué
M. Abdeslam EL ALAMI	: Directeur général
M. Adil HAJAJI	: Directeur administratif et financier
M. Abdelwahab EL HAMDI	: Directeur développement industriel
M. Said EL HILALI	: Directeur technique
Mme Hajar NACIRI	: Directrice commerciale extrusion
M. Mohamed SAYAH	: Directeur commercial building systems

D- REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société Aluminium du Maroc est de 46 595 400.-DH divisé en 465 954 actions de 100.-MAD. Il est réparti au 31 12 2022 comme suit :

ACTIONNAIRE	%PARTICIPATION
HOLDING S.A	32,7%
SOPINORD	18,9%
COFINORD	4,5%
HOLDING DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT DU NORD	3,4%
MOHAMED EL ALAMI	3,5%
HAMZA AYOUBI	4,9%
ALUCOIL SAU	3,6%
DIVERS ACTIONNAIRES	28,4%
TOTAL	100,0%
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS	465 954

E- INFORMATIONS SOCIALES

Pyramide des âges du personnel ALM - Exercice 2022 -			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-25	19	4	23
25-30	54	9	63
30-35	81	12	93
35-40	84	10	94
40-45	57	15	72
45-50	75	9	84
50-55	46	5	51
55-58	16	3	19
58	8	0	8
59	7	0	7
60 et plus	0	0	0
	447	67	514

HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS

- 1976 : Constitution de la société au capital de 0,1 MDH par Feu Abdelaziz EL ALAMI
- 1977 : Démarrage de la construction de l'usine à la zone industrielle Mghogha, Tanger
- 1979 : Augmentation de capital à 10,50 MDH
- 1979 : Inauguration de l'usine et démarrage de l'activité
- 1980 : Augmentation du capital à 13,80 MDH
- 1982 : Installation de la ligne de coloration électrolytique
- 1985 : Démarrage des exports de produits finis vers l'Europe
- 1986 : installation de la première ligne de thermolaquage
- 1987 : Décès de Feu M. Abdelaziz El Alami, fondateur d'Aluminium du Maroc
- 1987 : Nomination de M. Abdelouahed El Alami, en qualité de Président du Conseil
- 1988 : Prise de participations dans la société STRUCTAL
- 1988 : Participation à la première édition du Salon International du Bâtiment de Casablanca
- 1992 : Augmentation du capital à 41,40 MDH
- 1993 : Prise de participations dans la société AFRIC INDUSTRIE
- 1993 : Prise de participations dans la société MANSART
- 1994 : Prise de participations dans la société BELPROMO
- 1994 : Obtention du label Qualicoat

1995 : Obtention du label Qualanod

1998 : Augmentation de capital à 46,6 MDH

1998 : Introduction à la bourse de Casablanca 2000 : Certification ISO 9002 version 1994

2000 : Obtention du label Qualimarine

2002 : Certification ISO 9001 version 2000

2002 : Mise à niveau de la première ligne d'Extrusion

2003 : Ouverture de l'agence Casablanca

2003 : Extension de l'usine (6 000m²) et installation de la seconde ligne de thermolaquage

2003 : Certification ISO 14001 ; Certification OHSAS 18001

2003 : Lancement de la gamme de menuiserie Nafida Aluminium

2003 : Lancement des travaux d'extension de 'usine

2004 : Ouverture de l'agence commerciale de Tanger

2004 : Prise de participations dans NAFIDA ALUMINIUM

2004 : Ouverture de l'agence commerciale de Marrakech

2005 : Prise de participations dans GEA HOLDING

2005 : Extension du site de production (14 000m²)

2005 : Démarrage de l'exploitation de la 2^{ème} ligne d'extrusion

2005 : Installation de la ligne verticale de thermolaquage

2006 : Obtention du Label Qualideco

2007 : Lancement du premier plan stratégique de la société sur la période 2007 – 2011

2009 : Mise en place d'un Datacenter et déploiement d'un nouvel ERP intégré

2010 : Prise de participations dans la société ALUCOIL Maroc

2011 : Utilisation de la conversion sans chrome pour la préparation de surface

2012 : Prise de participation dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 15%

2012 : Ouverture de l'agence commerciale d'Agadir

2012 : Prise de participations dans la société INDUSTUBE

2013 : Ouverture de l'agence commerciale d'Oujda

2013 : Lancement du recyclage de l'eau utilisé pour anodisation et traitement de surface

2013 : Participation au projet MEDTEST pour l'efficacité énergétique

2014 : Création de la société ALM AFRICA

- 2014** : Augmentation des participations dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 25%
- 2015** : Lancement du projet VETIVER pour le recyclage des eaux usées
- 2015** : Mise en place de la nouvelle plateforme logistique à Tanger
- 2015** : Création de la société ALM Sénégal
- 2016** : Plantation de 100 arbres dans le Jardin de Aluminium du Maroc
- 2019** : Participation au projet Tdart-Solar Decathlon Africa 2019
- 2019** : Lancement de la troisième ligne d'extrusion au sein de la société Industube
- 2020** : Mise en place de l'atelier de menuiserie Général
- 2021** : Augmentation de la participation dans la filiale Belpromo (détenue à 100%) de 100 MMAD, en la portant à 122 MDH.
- 2021** : Maintien des 3 certifications Qualité Environnement Sécurité Iso 9001v 2015, ISO 14001v 2015 et ISO 45001 v 2018 à l'issue d'un audit de surveillance réalisé par SOCOTEC.
- 2022** : Maintien des 3 certifications Qualité Environnement Sécurité Iso 9001v 2015, ISO 14001v 2015 et ISO 45001 v 2018 à l'issue d'un audit de surveillance réalisé par SOCOTEC.

F- PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Le plan de développement stratégique de la société Aluminium du Maroc est structuré autour de cinq axes :

- Rentabiliser les capitaux investis à travers l'amélioration du besoin de fonds de roulement, la réduction des coûts et la rationalisation de la structure de charge.
- Instaurer une nouvelle culture d'excellence par la mise en place d'une organisation efficace, le développement des ressources humaines et l'instauration de la culture de la commande client.
- Rester leader du marché marocain à travers une offre complète couvrant les segments économique, moyens et hauts standings du marché du bâtiment et en développant les ventes des produits de négoce et les produits industriels.
- Développer les ventes à l'export : mettre en place de la structure export pour développer les ventes export du pôle Building Systèmes en priorisant le Maghreb et l'Afrique Francophone, développer les ventes d'extrusion de menuiserie à l'export, exporter les produits industriels.
- Structurer une cellule stratégie et développement pour la gestion des nouveaux projets et le renforcement de la synergie entre les différentes entités du groupe Aluminium du Maroc en plus de l'ouverture sur les métiers connexes etc.

G- SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS

En 2003, Aluminium du Maroc devient la première entreprise marocaine certifiée Qualité, Sécurité et

Environnement (QSE) par le cabinet AFAQ AFNOR, conformément aux exigences des normes internationales ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001.

En 2022, le système de management de qualité d'Aluminium Du Maroc a été audité par le cabinet SOCOTEC. A l'issue de cet audit de surveillance, la démarche qualité a été approuvée, et la société conserve ainsi ses certifications ISO 9001 v 2015, ISO 14001 v 2018 et ISO 45001 v 2018 par le cabinet :



Cette certification est la reconnaissance d'une démarche de progrès et d'excellence qui a abouti à la mise en place d'un système de management intégré.

Le respect de l'environnement représente un axe très important de la politique d'Aluminium du Maroc. Les objectifs opérationnels de cet axe sont déclinés comme suit :

- Maîtriser la gestion des déchets et les valoriser
- Maîtriser les rejets atmosphériques
- Maîtriser et recycler nos rejets liquides du traitement de surface
- Réduire la consommation des énergies gaz et électrique
- Préservation des ressources naturelles par la réduction de la consommation de l'eau.

En outre, Aluminium du Maroc est le premier extrudeur marocain à détenir les cinq prestigieux labels européens de qualité pour le traitement de surface, délivrés par l'Association pour le Développement de l'aluminium Anodisé ou Laqué (ADAL) et QUALICOAT.



Aluminium du Maroc dispose également d'une catégorie de profilés à rupture de pont thermique visés selon le certificat QB49 n°025-529 et certificat QB49 n°025-530, délivré par le CSTB.



H- RESPONSABILITE SOCIETALE

Aluminium du Maroc a mis en place une politique d'ouverture vers l'extérieur, et ce par l'identification de l'ensemble des parties prenantes internes et externes et par la recherche de leur satisfaction dans le cadre de la stratégie adoptée :

Soutien aux établissements d'éducation est de formation

Aluminium du Maroc a mis en place des conventions de partenariat avec l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger (ENSAT) et la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (FSTT) permettant d'aider les étudiants et d'instaurer une stratégie gagnant-gagnant.

Soutien aux associations pour le développement durable

Aluminium du Maroc apporte son soutien financier à plusieurs associations pour le développement durable. En 2013 une convention cadre a été signée avec l'Association Marocaine de Développement Durable (AMED) permettant un échange systématique et durable des compétences et la réalisation des actions environnementales. D'autres associations ont aussi bénéficié de ce soutien, il s'agit notamment de : ADEPE, DARNA, ROTARY Club, ALCS, Association UCPE, ATRAC, Association Sportive RSTB, Association SSILATE, Association CAPE, Association solidarité Maroc-Palestine, Association NASSAIM AL ANDALOUS, Association des Architectes de Tanger, CLUSTER SOLAIRE etc.

Ouverture aux professionnels, étudiants et grand public

Aluminium du Maroc participe à plusieurs salons, manifestations et événements animés par les professionnels les étudiants et autres intervenants :

- Journées de Développement Durables (JDD) : participation depuis 2013 aux journées de développement durables, organisées par l'ENSAT et l'AMED.
- Pollutec : participation dans deux éditions 2014 et 2015 du salon international Pollutec à travers un stand exposant la démarche environnementale d'Aluminium du Maroc en plus de l'animation de tables rondes.
- Projet Tdart-Solar Decathlon Africa 2019 : soutien à l'équipe de le FST Tanger au concours de la meilleure maison écologique 2019. Dans le cadre de la compétition Solar Decathlon signé pendant la Cop 22 en 2016.

Préservation de l'environnement naturel

Le mois de décembre 2016 était marqué par la plantation de 100 arbres dans le jardin d'Aluminium du Maroc. Cette action traduit la volonté d'Aluminium du Maroc de contribuer au projet de

plantation d'un million d'arbres à l'échelle nationale. Il s'agit d'une action labellisée COP 22.

En 2019 Aluminium du Maroc a signé un partenariat pour le recyclage du matériel informatique obsolète avec l'association Green Ship Al jsr. En partenariat avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, la Fondation suisse Drosos et Managem, ce projet combine la collecte des vieux ordinateurs et téléphones portables avec la formation de jeunes en maintenance des ordinateurs et démantèlement des déchets électroniques.

I- BUREAUX ET AGENCES

Siège social et usine

Zone industrielle, Route de Tétouan, BP 324, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 539 32 99 50 – Fax : +212 539 35 17 24
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

ALM Sénégal

34, Avenue Lamin Gueye, Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 823 12 15 – Fax : +221 33 823 12 15
Email : t.diallo@alm-senegal.com

ALM Cote d'Ivoire

Boulevard VGE ancien immeuble Premoto, Marcory, Abidjan, Cote d'Ivoire
Tél. : +225 84 01 85 56 / 52–
Email : z.sayegh@alm-civ.com

Direction commerciale

6, avenue Mohammed Jamal Eddora, Aïn Sbaâ, 20250 Casablanca, Maroc Tél. : +212 522 67 30 80 – Fax : +212 522 66 64 24
Email : commercial@aluminiumdumaroc.com

Showroom Casablanca

15, rue Ali Abderrazak, Maârif, Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 94 87 28/33 – Fax : +212 522 94 87 39
Email : showroom@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Agadir

72, quartier industriel Tassila III, 80650 Tikiouine, Agadir, Maroc
Tél. : +212 528 33 69 05 - Fax : +212 528 83 89 76
Email : f.elmellouli@aluminiumdumaroc.com

Agence Commerciale Oujda

8, rue Ibn Achir, 60000 Oujda, Maroc

Tél : +212 5 36 70 64 53 - Fax : +212 5 36 70 64 52
Email : m.taharast@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Branes

6, avenue des marguerites, quartier Barnes II, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +2125 39 31 19 40 - Fax : +212 5 39 31 29 87
Email : c.bokhari@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Sidi Ghanem

Lot 313, Quartier industrielle Sidi Ghanem, Marrakech, Maroc
Tél. : +212 524 33 65 54 - Fax : +212 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Nafida

km 7,5, Ex route de Rabat, Ain Sebaä, Casablanca, Maroc
Tél: +212 (0) 5 22 34 00 31 / 22 35 54 59 - Fax: +212 (0) 5 22 35 35 15
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

Plateforme logistique

Lot N°77, Allée N° 2, zone Industrielle, Route de Tétouan, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 (0) 5 24 33 65 54/98 - Fax: +212 (0) 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

J- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, et soumettre à votre approbation, les états de synthèse et les comptes arrêtés à cette date. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

K- CONTEXTE ECONOMIQUE

Le marché de l'aluminium au Maroc reste principalement concentré sur le bâtiment alors que les segments automobiles, transport et conditionnement restent à développer.

D'après les derniers chiffres publiés par l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), la consommation de ciment à fin décembre 2022 s'est élevée à 12,4 millions de tonnes, soit une baisse de 10.65% par rapport à la même période en 2021.

Il s'agit donc d'une régression générale de l'activité couplée à une forte hausse des prix des métaux, des ruptures de chaînes d'approvisionnements, et une inflation des dérivés des produits pétroliers.

La concurrence sur le marché du profilé aluminium destiné au bâtiment reste très forte avec sept extrudeurs locaux ainsi que de plusieurs gammistes internationaux qui se positionnent sur le marché marocain. La capacité installée excède donc la demande de profilés aluminium au Maroc. Les importations enregistrent 30% des ventes selon les statistiques de l'Office des Changes.

A noter, la constitution de l'Association marocaine des fileurs d'aluminium (AMFA) dans le but d'établir des normes pour le secteur et hausser le niveau de qualité.

Face à ces évolutions : marché en hausse, compétition de plus en plus rude, volatilité des taux de change, augmentation du cours de l'aluminium et de bon nombre de matières entrant dans les process de fabrication, la société Aluminium du Maroc poursuit sa recherche de la performance pour préserver sa position de leader du secteur.

Le marché de l'export du profilé aluminium destiné au bâtiment, notamment en Europe, reste très prometteur vue la proximité géographique et les accords commerciaux en place.

L- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2022 est caractérisé par les faits marquants suivants :

- Variation des cours du LME : Le LME a passé de 2694.4 USD en décembre 2021 à 2394.1 USD en décembre 2022, en traversant un pic de 3536.7 USD en mois de mars 2022.
- Surstockage de métal en deuxième semestre 2022, par suite d'un changement rapide de contexte d'une pénurie de billettes à une abondance dans un laps de temps très réduit et sans alerte préalable,
- Volatilité significative de dollar, à la suite du contexte international de guerre, reflété par le résultat de change déficitaire dans les comptes de 2022,
- Publication d'un profit warning en date du 24 novembre 2022
- Investissements pour la rénovation et l'amélioration continue des ateliers,
- Renouvellement des certifications ISO 9001 : 2015 ; 14001 : 2018 et 45001 :2018
- Maintien de la dépréciation des titres de participation de la société Belpromo dans le bilan

de la société Aluminium du Maroc pour un montant de 12,04 Mdhs.

- Constatation d'une provision de 11.9 Mdhs pour dépréciation des créances de la société ALM Sénégal
- Cession des titres de participation de la société ALM COTE D'IVOIRE et la société WEST AFRICA, par la filiale ALM AFRICA.

M- REALISATIONS

A fin décembre 2022, le groupe Aluminium du Maroc affiche de bonnes réalisations financières tout en confirmant sa position de pionnière de l'industrie des profilés en alliage d'aluminium, et ce, dans un contexte économique difficile marqué par la forte hausse des coûts du LME , les ruptures de chaînes d'approvisionnements, et par une inflation des dérivés des produits pétroliers.

Les indicateurs financiers du groupe Aluminium du Maroc ressortent en forte amélioration :

- **Le chiffre d'affaires** au 31/12/2022 est arrêté à 1 234,1 MDH contre 1046,5 MDH en 2021, soit +187,6 MDH et +18%. Le résultat d'exploitation au 31/12/2022 s'établit à 92,9 MDH compte tenu d'un total de produits d'exploitation de 1 258,6 MDH et d'un total de charges d'exploitation de 1 165,8 MDH. Le résultat d'exploitation a maintient son niveau en 2021 avec une augmentation légère de 1%.
- **Le résultat financier** s'établit au 31/12/2022 à -57,7 MDH d'où un résultat courant de l'exercice arrêté à 35,1 MDH, contre 72,5 MDH en 2021, soit une baisse de -37,3 MDH et -52%.
- **Le résultat non courant** s'établit au 31/12/2022 à -8,3 MDH d'où un résultat avant impôts de l'exercice arrêté à 26,8 MDH, contre 76,6 MDH en 2021, soit -49,8 MDH et -65%.
- **Le bénéfice net** de la société au 31/12/2022 est arrêté à 16,2 MDH contre 52 MDH en 2021, soit une baisse de -35,7 MDH, et -69%.

N- LISTE DES COMMUNIQUES PUBLIES

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES - 2022 -	
28/02/22	Aluminium du Maroc - Indicateurs trimestriels au 31/12/2021
30/03/22	Aluminium du Maroc - Resultats Annuels 31/12/2021
29/04/22	Aluminium du Maroc - Avis de réunion AGO au 02 Juin 2022
29/04/22	Aluminium du Maroc - Publication Comptes consolidés 2021
29/04/22	Aluminium du Maroc - Publication Comptes sociaux 2021
29/04/22	Aluminium du Maroc - Rapport financier annuel 2021
31/05/22	Aluminium du Maroc - Indicateurs trimestriels au 31/03/2022
03/06/22	Aluminium du Maroc - Communiqué de presse post AGOA 2022
17/06/22	Aluminium du Maroc - Résultat votes AGOA au 02/06/2022
05/08/22	Aluminium du Maroc - Avis de réunion AGM au 23/09/2022
31/08/22	Aluminium du Maroc - Indicateurs trimestriels au 30/06/2022
29/09/22	Aluminium du Maroc - Publication Comptes sociaux au 30/06/2022
29/09/22	Aluminium du Maroc - Publication Comptes consolidés au 30/06/2022
29/09/22	Aluminium du Maroc - Communiqué de presse Post AGM au 23/09/2022
30/09/22	Aluminium du Maroc - Rapport financier 1er Semestre 2022
23/11/22	Aluminium du Maroc - Profit Warning Résultat 2022
30/11/22	Aluminium du Maroc - Indicateurs trimestriels T3-2022
28/02/23	Aluminium du Maroc - Indicateurs trimestriels T4-2022
20/03/23	Aluminium du Maroc - Résultats Annuels 2022

O- ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	A.T AUDITEURS CONSULTANTS						ERNST & YOUNG					
	MONTANT/ ANNEE			% ANNEE			MONTANT/ ANNEE			% ANNEE		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	230 000,00	270 000,04	180 000,00	44%	44%	38%	295 349,00	348 241,50	292 205,30	56%	56%	62%
Total	230 000,00	270 000,04	180 000,00	44%	44%	38%	295 349,00	348 241,50	292 205,30	56%	56%	62%

P- Avis de réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 22 juin 2022 à 9h30. L'Assemblée se tiendra au siège social de la société, zone industrielle Mghogha à Tanger.

Projet de résolutions

Pour l'affectation des résultats de 2022, nous vous proposons de distribuer un dividende de 32 616 780.- DH, soit 70 dirhams par action, et de l'inscrire comme suit :

Report à nouveau au 31/12/2022	= 254 100 446.50	dhs
Bénéfice de l'exercice 2022	= 16 244 615.27	dhs
Distribution en 2023 de dividendes 2022 (70 dhs/action)	= 32 616 780.00	dhs
Report à nouveau après distribution des dividendes	= 237 728 281.77	dhs

II- ETATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

BILAN - ACTIF		EX - 2022			EX - 2021	
		BRUT	ATS	NET		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 700 000,00	-1 020 000,00	680 000,00	1 020 000,00	
	* Frais préliminaires					
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 700 000,00	-1 020 000,00	680 000,00	1 020 000,00	
	* Primes de remboursement des obligations					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	30 229 568,86	-22 041 345,43	8 188 223,43	6 774 510,14	
	* Immobilisation en recherche et dévelop.			0,00	0,00	
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00	-1 998 828,00	0,00	0,00	
	* Fonds commercial	290 000,00		290 000,00	290 000,00	
	* Autres immobilisations incorporelles	27 940 740,86	-20 042 517,43	7 898 223,43	6 484 510,14	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	492 094 805,17	-416 490 106,27	75 604 698,90	79 502 285,39	
	* Terrains	2 620 502,00		2 620 502,00	2 620 502,00	
	* Constructions	110 621 857,88	-85 995 936,61	24 625 921,27	28 400 247,87	
	* Installations techniques, matériel et outillage	340 966 483,00	-300 531 670,42	40 434 812,58	42 422 689,35	
	* Matériel transport	9 171 443,14	-6 741 353,58	2 430 089,56	2 607 791,84	
	* Mobilier, Mat de bureau et aménag. Divers	26 552 309,18	-23 221 145,66	3 331 163,52	2 924 836,09	
	* Autres immobilisations corporelles					
	* Immobilisations corporelles en cours	2 162 209,97		2 162 209,97	526 218,24	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	278 478 115,44	-18 177 355,13	260 300 760,31	259 539 839,34	
	* Prêts immobilisés					
	* Autres créances financières	51 188 414,28		51 188 414,28	80 427 493,31	
* Titres de participation	227 289 701,16	-18 177 355,13	209 112 346,03	179 112 346,03		
* Autres titres immobilisés			0,00	0,00		
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)						
* Diminution des créances immobilisées						
* Augmentation des dettes financières						
TOTAL I (A+B+C+D+E)	802 502 489,47	-457 728 806,83	344 773 682,64	346 836 634,87		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	335 889 577,17	-3 711 766,37	332 177 810,80	234 365 993,48	
	* Marchandises	31 943 875,07	-2 990 371,52	28 953 503,55	30 516 378,29	
	* Marchandises en cours de route			0,00	0,00	
	* Matières et fournitures, consommables	219 833 650,54	-721 394,85	219 112 255,69	128 731 035,44	
	* Matières et fourniture en cours de route			0,00	0,00	
	* Produits finis	84 112 051,56		84 112 051,56	75 118 579,75	
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	653 335 499,38	-60 719 568,77	592 615 930,61	588 968 844,87	
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1 534 912,70		1 534 912,70	6 224 426,98	
	* Clients et comptes rattachés	501 093 886,48	-60 719 568,77	440 374 317,71	475 350 929,73	
	* Personnel	413 853,68		413 853,68	600 423,13	
	* Etat	96 554 280,40		96 554 280,40	52 175 314,08	
	* Intérêts courus non échus					
	* Autres débiteurs	53 738 566,12		53 738 566,12	54 617 750,95	
	* Comptes de régularisation-Actif	0,00		0,00	0,00	
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	144 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00	
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (Eléments circulants)	1 354 322,12		1 354 322,12	2 351 687,14	
	TOTAL II (F+G+H+I)	990 723 398,67	-64 431 335,14	926 292 063,53	825 830 525,49	
	TRESORERIE	TRESORERIE-ACTIF	12 222 414,79		12 222 414,79	5 777 941,00
		* Chèques et valeurs à encaisser	5 839 389,51		5 839 389,51	4 707 550,96
		* Banques, TG et CCP	6 358 089,24		6 358 089,24	1 045 480,40
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs		24 936,04		24 936,04	24 909,64	
TOTAL III		12 222 414,79		12 222 414,79	5 777 941,00	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 805 448 302,93	-522 160 141,97	1 283 288 160,96	1 178 445 101,36		

BILAN - PASSIF		EX-2022	EX-2021
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	46 595 400,00	46 595 400,00
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 691 940,00	31 691 940,00
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	4 659 540,00	4 659 540,00
	* Autres réserves	32 093 000,00	32 093 000,00
	* Report à nouveau (2)	254 100 446,50	253 370 823,65
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	16 244 615,27	51 984 562,85
	Total des capitaux propres (A)	385 384 941,77	420 395 266,50
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	455 412,80	571 688,37	
* Subvention d'investissement	455 412,80	571 688,37	
DETTES DE FINANCEMENT (C)	57 296 186,16	90 192 523,44	
* Autres dettes de financement	57 296 186,16	90 192 523,44	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I(A+B+C+D+E)	443 136 540,73	511 159 478,31	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	256 700 847,22	271 736 148,26
	* Fournisseurs et comptes rattachés	157 019 394,61	160 842 370,21
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 892 876,45	18 394 176,14
	* Personnel	8 014 823,58	10 233 623,70
	* Organisme sociaux	5 477 206,11	6 146 692,30
	* Etat	61 278 962,64	73 018 496,50
	* Comptes d'associés		
	* Autres créanciers	2 116 500,03	2 737 691,57
	* Comptes de régularisation passif	2 901 083,80	363 097,84
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	3 354 322,12	4 351 687,14
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	2 890 538,44	387 077,26	
Total II (F+G+H)	262 945 707,78	276 474 912,66	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	577 205 912,45	390 810 710,39
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie	474 117 583,21	267 921 770,41
	* Banques	103 088 329,24	122 888 939,98
Total III	577 205 912,45	390 810 710,39	
TOTAL GENERAL I+II+III		1 283 288 160,96	1 178 445 101,36

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS			TOTAUX N-1
	PROPRE A L'EX 1	EX -N-1 2	TOTAUX DE L'EX 3=2+1	
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
* Ventes de marchandises (en l'état)	96 032 267,94		96 032 267,94	113 399 178,75
* Ventes de biens et services produits	1 138 103 450,41		1 138 103 450,41	933 096 740,25
chiffre d'affaires	1 234 135 718,35		1 234 135 718,35	1 046 495 919,00
* Variation de stocks de produits (1)	8 993 471,81		8 993 471,81	16 670 734,93
* Immo produites par l'E/ses-pr elle même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation	60 000,00		60 000,00	448 717,18
* Reprises d'exploitation: transfert de chges		15 447 941,57	15 447 941,57	3 430 527,52
Total I	1 243 189 190,16	15 447 941,57	1 258 637 131,73	1 067 045 898,63
II CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus(2) de marchandises	77 351 682,54		77 351 682,54	44 851 324,53
* Achats consommés(2) de métal	645 941 918,56		645 941 918,56	504 820 446,45
* Achats cons.(2) de mat et fournitures	244 356 179,49		244 356 179,49	223 490 476,47
* Autres charges externes	62 808 644,52		62 808 644,52	65 429 546,11
* Impôts et taxes	1 203 734,53		1 203 734,53	1 325 275,77
* Charges de personnel	99 732 692,24		99 732 692,24	107 513 446,57
* Autres charges d'exploitation	1 600 476,26		1 600 476,26	2 702 489,73
* Dotations d'exploitation	32 787 367,02		32 787 367,02	24 721 702,32
Total II	1 165 782 695,16		1 165 782 695,16	974 854 707,95
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			92 854 436,57	92 191 190,68
IV PRODUITS FINANCIERS				
* Pduits des titres de partic. et autres	3 270 630,00		3 270 630,00	3 270 630,00
* Gains de change	9 986 222,78		9 986 222,78	2 484 010,87
* Interêts et autres produits financiers	4 145 610,52		4 145 610,52	9 186 999,68
* Reprises financier : transfert charges		2 351 687,14	2 351 687,14	597 959,00
Total IV	17 402 463,30	2 351 687,14	19 754 150,44	15 539 599,55
V CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'interêts	22 171 775,15		22 171 775,15	11 594 611,08
* Pertes de change	53 949 914,64		53 949 914,64	5 388 593,16
* Autres charges financières				
* Dotations financières	1 354 322,12		1 354 322,12	18 279 042,27
Total V	77 476 011,91		77 476 011,91	35 262 246,51
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-57 721 861,47	-19 722 646,96
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			35 132 575,10	72 468 543,72
VIII PRODUITS NON COURANTS				
* Produits des cessions d'immo.	80 000,00		80 000,00	200 000,00
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur provisions d'INVEST		116 275,57	116 275,57	116 275,60
* Autres produits non courants	684 324,98		684 324,98	178 556,24
* Reprises NC ; transferts de charges				6 000 000,00
Total VIII	764 324,98	116 275,57	880 600,55	6 494 831,84
IX CHARGES NON COURANTES				
* VNA des immobilisations cédées				3 543,51
* Créances devenues irrécouvr.	5 162 050,38		5 162 050,38	5 218,20
* Autres charges non courantes	4 042 390,00		4 042 390,00	2 354 949,00
* Dotations non courantes aux Ats & Pvs				
Total IX	9 204 440,38		9 204 440,38	2 363 710,71
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-8 323 839,83	4 131 121,13
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			26 808 735,27	76 599 664,85
IMPÔTS SUR LES BENEFICES			10 564 120,00	24 615 102,00
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			16 244 615,27	51 984 562,85
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 279 271 882,72	1 089 080 330,02
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			1 263 027 267,45	1 037 095 767,17
XVI RESULTAT NET (total des pdts-total charges)			16 244 615,27	51 984 562,85

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

		EX-2022	EX-2021
1	+ Ventes de Marchandises (en l'état)	96 032 267,94	113 399 178,75
2	- Achats revendus de marchandises	77 351 682,54	44 851 324,53
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	18 680 585,40	68 547 854,22
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 147 096 922,22	949 767 475,18
3	Ventes de biens et services produits	1 138 103 450,41	933 096 740,25
4	Variation stocks produits	8 993 471,81	16 670 734,93
5	Immo. produites par l'entreprise pour elle même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	953 106 742,57	793 740 469,03
6	Achats consommés de matières et fournitures	890 298 098,05	728 310 922,92
7	Autres charges externes	62 808 644,52	65 429 546,11
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	212 670 765,05	224 574 860,37
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	1 203 734,53	1 325 275,77
10	- Charges de personnel	99 732 692,24	107 513 446,57
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	111 734 338,28	115 736 138,03
11	+ Autres produits d'exploitation	60 000,00	448 717,18
12	- Autres charges d'exploitation	1 600 476,26	2 702 489,73
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	15 447 941,57	3 430 527,52
14	- Dotations d'exploitation	32 787 367,02	24 721 702,32
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)	92 854 436,57	92 191 190,68
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	-57 721 861,47	-19 722 646,96
VIII	= RESULTAT COURANT	35 132 575,10	72 468 543,72
IX	+/- RESULTAT NON COURANT(+ ou -)	-8 323 839,83	4 131 121,13
15	- Impôts sur les résultats	10 564 120,00	24 615 102,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	16 244 615,27	51 984 562,85

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	16 244 615,27	51 984 562,85
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	14 082 559,44	14 327 248,79
3	+ Dotations financières (1)		15 927 355,13
4	+ Dotations non courantes(1)		
5	- Reprises d'exploitation(2)		
6	- Reprises financières(2)		
7	- Reprises non courantes(2)	116 275,57	116 275,60
8	- Produits des cessions d'immobilisation	80 000,00	200 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées		3 543,51
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	30 130 899,14	81 926 434,68
10	Distributions de bénéfices	51 254 940,00	37 276 320,00
II	AUTOFINANCEMENT	-21 124 040,86	44 650 114,68

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice		Variations a-b	
	Exercice a	précédent b	Emplois c	Ressources d
Financement Permanent	443 136 540,73	511 159 478,31	68 022 937,58	
Moins actif immobilisé	344 773 682,64	346 836 634,87		2 062 952,23
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	98 362 858,09	164 322 843,44	65 959 985,35	
Actif circulant	926 292 063,53	826 130 525,49	100 161 538,04	
Moins passif circulant	262 945 707,78	276 774 912,66	13 829 204,88	
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	663 346 355,75	549 355 612,83	100 161 538,04	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-564 983 497,66	-385 032 769,39		166 121 523,39

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		
* AUTOFINANCEMENT (A)	-21 124 040,86	44 650 114,68
+ Capacité d'autofinancement	30 130 899,14	81 926 434,68
- Distributions de bénéfices	51 254 940,00	-37 276 320,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMO (B)	80 000,00	200 000,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		
+ Cessions d'immobilisations corporelles	80 000,00	200 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières		
+ récupérations / créances immobilisées		
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		
subvention d'investissement		
AUG DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		50 000 000,00
TOTAL RESSOURCES STABLES (A +B+C+D)	-21 044 040,86	94 850 114,68
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		
ACQUI & AUG D'IMMOBILISATIONS (E)	12 019 607,21	14 365 417,40
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	2 564 686,61	1 588 323,48
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	8 693 999,63	8 465 369,72
+ Acquisitions d'immobilisation financières		
+ Augmentation des créances immob.	760 920,97	4 311 724,20
* REMB.DES CAPITAUX PROPRES (F)		
* REMB.DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	32 896 337,28	8 200 104,39
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	44 915 944,49	22 565 521,79
III VARIATION DU B F G	100 161 538,04	168 086 383,86
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		166 121 523,39
TOTAL GENERAL	145 077 482,53	145 077 482,53

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part. au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états			Produits inscrits au C.P.C de l'ex
						6	7	8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
AFRIC INDUSTRIE	INDUSTRIE	14 575 000,00	51%	19 039 813,66	19 039 813,66	31/12/2022	45 199 768,75	6 187 228,07	3 270 630,00
MANSART	INDUSTRIE	1 000 000,00	100%	5 900 000,00	2 013 135,19	31/12/2022	2 009 075,19	-5 255,00	
BELPROMO	IMMOBILIER	122 000 000,00	100%	122 000 000,00	109 959 509,68	31/12/2022	74 399 493,67	1 088 813,62	
NAFIDA ALUMINIUM	IMMOBILIER	100 000,00	100%	100 000,00	100 000,00	31/12/2022	1 161 385,66	233 449,36	
ALM AFRICA	NEGOCE	3 000 000,00	100%	3 000 000,00	3 000 000,00	31/12/2022	-2 151 452,50	-3 051 002,09	
INDUSTUBE	INDUSTRIE	60 000 000,00	100%	74 999 887,50	74 999 887,50	31/12/2022	64 129 615,52	3 307 856,47	
GEA	HOLDING	6 000 000,00	10%	600 000,00	0,00	31/12/2021	-3 380 215,26	-981 793,14	
SMA STRUCTAL	IMMOBILIER	2 150 000,00	80%	1 650 000,00	0,00	31/12/2012	-8 568 617,22	-1 089 555,26	
		208 825 000,00		227 289 701,16	209 112 346,03		172 799 053,81	5 689 742,03	3 270 630,00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION Production par l'exercice			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	pr elle-m	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 700 000,00							1 700 000,00
*Frais préliminaires								
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 700 000,00							1 700 000,00
*Primes de remboursement obligations								
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 664 882,25	2 564 686,61		2 568 977,30			2 568 977,30	30 229 568,86
* Immobilisation en recherche et dévp.								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00							1 998 828,00
* Fonds commercial	290 000,00							290 000,00
*Autres immobilisations incorporelles	25 169 410,56	18 000,00		2 568 977,30				27 756 387,86
*Autres immobilisations incorporelles en cours	206 643,69	2 546 686,61				2 568 977,30		184 353,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	484 083 305,54	8 693 999,63		1 561 499,78	682 500,00		1 561 499,78	492 094 805,17
* Terrains	2 620 502,00							2 620 502,00
*Constructions	110 455 554,54	166 303,34						110 621 857,88
*Installat. techniques,matériel et outillage	336 098 405,97	3 306 577,25		1 561 499,78				340 966 483,00
* Matériel de transport	9 103 943,14	750 000,00			682 500,00			9 171 443,14
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	25 278 681,65	1 273 627,53						26 552 309,18
*Autres immobilisations corporelles								
*Immobilisations corporelles en cours	526 218,24	3 197 491,51					1 561 499,78	2 162 209,97

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	18 177 355,13							18 177 355,13
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	18 177 355,13							18 177 355,13
4. Prov pour dépréciation de l'AC(hors trésor)	61 174 469,13	18 704 807,58			15 447 941,57			64 431 335,14
5. Autres provisions pour risques et charge	4 351 687,14		1 354 322,12			2 351 687,14		3 354 322,12
6. Prov pour dépréciation de Cptes de trésor								
SOUS TOTAL (B)	65 526 156,27	18 704 807,58	1 354 322,12		15 447 941,57	2 351 687,14		67 785 657,26
TOTAL (A+B)	83 703 511,40	18 704 807,58	1 354 322,12		15 447 941,57	2 351 687,14		85 963 012,39

TABLEAU DES CREANCES AU 31/12/2022

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Mt vis-à-vis de l'Etat et org pub	Mt vis-à-vis des E/ses liées	Mt représentés /des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	51 188 414,28	51 188 414,28				468 737,93	50 719 676,35	
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	51 188 414,28	51 188 414,28				468 737,93	50 719 676,35	
DE L'ACTIF CIRCULANT	592 615 930,61	159 121 160,51	433 494 770,10	139 208 969,27	152 802 638,74	97 898 885,40	143 766 019,52	86 304 911,30
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 534 912,70		1 534 912,70					
* Clients et comptes rattachés	440 374 317,71	159 121 160,51	281 253 157,20	139 208 969,27	152 802 638,74		91 372 058,40	86 304 911,30
* Personnel	413 853,68		413 853,68					
* Etat	96 554 280,40		96 554 280,40			96 554 280,40		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	53 738 566,12		53 738 566,12			1 344 605,00	52 393 961,12	
* Comptes de régularisation-actif								

TABLEAU DES DETTES AU 31/12/2022

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Mt vis-à-vis de l'Etat et org pub	Mt vis-à-vis des E/ses liées	Mt représentés /des effets
DE FINANCEMENT	57 296 186,16	16 660 459,46	40 635 726,70					
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financières	57 296 186,16	16 660 459,46	40 635 726,70					
DU PASSIF CIRCULANT	256 700 847,22	9 124 638,76	247 576 208,46	-	36 933 255,21	62 538 497,16	-	19 057 604,21
* Fournisseurs et comptes rattachés	157 019 394,61	9 124 638,76	147 894 755,85		31 380 383,23			19 057 604,21
* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 892 876,45		19 892 876,45		5 552 871,98			
* Personnel	8 014 823,58		8 014 823,58					
* Organismes sociaux	5 477 206,11		5 477 206,11			1 259 534,52		
* Etat	61 278 962,64		61 278 962,64			61 278 962,64		
* Compte d'associés								
* Autres créanciers	2 116 500,03		2 116 500,03					
* Comptes de régularisation - Passif	2 901 083,80		2 901 083,80					

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL**

Au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNES	MT EX N	MT EX N-1
* Avals et cautions	1 600 000,00	1 600 000,00
Marsa Maroc	100 000,00	100 000,00
DOUANE Crédit d'enlèvement	1 500 000,00	1 500 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	1 600 000,00	1 600 000,00
ENGAGEMENTS RECUS	MT EX N	MT EX N-1
* Avals et cautions	5 000 000,00	5 000 000,00
ABJ NEGOCE	5 000 000,00	5 000 000,00
* Autres engagements reçus	-	-
* Caution de retenue de garantie	-	-
TOTAL	5 000 000,00	5 000 000,00

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des		NEANT

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données				NEANT	
Sûretés reçues				NEANT	

(1) - Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

PASSIF EVENTUELS

(a) Les déclarations de l'impôt sur le revenu (IR), de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS (2019-2022) ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration et donner lieu à d'éventuels redressements.

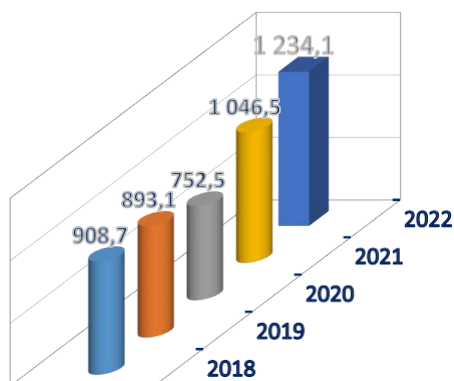
(b) Les stocks en admission temporaire sont sujets à une justification de leur réexportation vis-à-vis de l'administration des douanes dans un délai de deux ans à partir de la date de leur admission au Maroc.
En cas de différence avec la situation tenue par la douane, la société risque de devoir payer les droits de douanes et intérêts de retard sur les quantités considérées non réexportées dans les délais.

III- ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL

A- CHIFFRE D'AFFAIRES

NATURE	2018	2019	2020	2021	2022	19/18	20/219	21/20	22/21
Ventes de marchandises (en l'état)	66,0	79,6	78,6	113,4	81,5	21%	-1%	44%	-28%
Ventes de biens et services produits	842,7	813,5	673,9	933,1	1 152,7	-3%	-17%	38%	24%
Chiffre d'affaires	908,7	893,1	752,5	1 046,5	1 234,1	-2%	-16%	39%	18%

CHIFFRE D'AFFAIRES MDH



Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2022 est arrêté à 1 234.1 MDH contre 1 046.5 MDH en 2021, soit une hausse de 18%. Cette amélioration s'explique par :

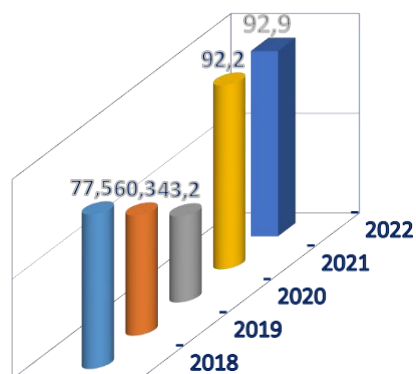
- ✓ Les bonnes performances de ventes du premier semestre.
- ✓ Les augmentations de tarifs liées à la hausse des prix des matières et principaux intrants de production
- ✓ La constitution de stocks de sécurité par une majorité de clients.

B- RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'établit à 92.9 MDH en 2022 contre 92.2 MDH en 2021, soit une augmentation de 1%.

NATURE	2018	2019	2020	2021	2022	19/18	20/219	21/20	22/21
RESULTAT D'EXPLOITATION	77,5	60,3	43,2	92,2	92,9	-22%	-28%	113%	1%

RESULTAT D'EXPLOITATION MDH



C- RESULTAT FINANCIER

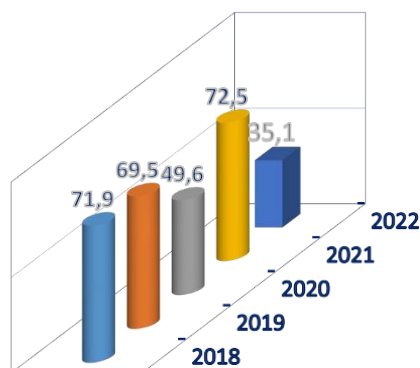
Le résultat financier a atteint -57.7 MDH en 2022 contre -19.7 MDH en 2021. Cette forte baisse s'explique principalement par les pertes de changes associées à la volatilité importante du dollar et le niveau élevé des stocks de métal constitués pour se prémunir de toute rupture de matières premières.

D- RESULTAT COURANT

Le résultat courant de l'exercice 2022 est arrêté à 35.1 MDH, contre 72.5 MDH en 2021 soit une baisse de 52%.

NATURE	2018	2019	2020	2021	2022	19/18	20/219	21/20	22/21
RESULTAT COURANT	71,9	69,5	49,6	72,5	35,1	-3%	-29%	46%	-52%

RESULTAT COURANT MDH



E- RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant s'est établi à -8 324 KDHS à fin 2022, expliqué par la constatation de créances devenues irrécouvrables pour des dossiers carencés et pour lesquels les provisions ont été reprises, en plus de la cotisation de solidarité sociale enregistrée en 2022.

F- RESULTAT NET

Le résultat net en 2022 a baissé de 69% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 16.2 MDH. L'impôt sur les sociétés s'élève à 10.56 MDH.

NATURE	2018	2019	2020	2021	2022	19/18	20/219	21/20	22/21
RESULTAT NET	57,4	60,1	32,5	52,0	16,2	5%	-46%	60%	-69%

G- FINANCEMENT

Les dettes de financement au 31/12/2022 sont arrêtées à 57.3 MDH. La société avait contracté :

- Un crédit moyen terme de 30 MDH auprès de la banque CIH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 01/04/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 042 KDHS. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 17.9 MDH. Le terme est le 30 décembre 2026.
- Un crédit moyen terme de 30 MDH auprès de la banque CDM sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 18/03/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 071 KDHS. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 13.9 MDH. Le terme est le 5 mars 2026.
- Un crédit moyen terme de 50 MDH auprès de la banque CDM sur une durée de 2 ans au taux annuel fixe de 3,5% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 17/12/2021. Le remboursement mensuel est de 2MDH à partir du 05/01/2022. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 25.5 MDH. Le terme est le 05/12/2023.

H- TRESORERIE

La trésorerie nette au 31/12/2022 s'établit à -565 MDH contre -385 MDH au 31/12/2021. Les crédits de trésorerie s'élèvent à -474 MDH dont des contrats de refinancement en devises pour - 274 MDH, le crédit spot de -200 MDH, et -91. MDH en facilité de caisse.

I- Délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'Article 78.4 de la loi 31-10 nous joignons, en annexe au présent rapport, l'état faisant apparaître le détail des soldes fournisseurs au 31/12/2022.

ANNEXE 1 : DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31.12.2022

Date de clôture	1	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
		A=B+C+D+E+F		(C) dettes échues de moins 30 jours	(D) dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) dettes échues du plus de 90 jours
		1	2	1	1	1	3
31.12.2022	FOURNISSEURS ETRANGERS	31 380 383,23	20 907 075,18	1 640 799,51		58 346,96	8 794 730,53
31.12.2022	FOURNISSEURS LOCAUX	98 196 708,28	51 395 341,66	2 939 713,50	13 740 688,64	11 459 190,30	18 641 205,23
31.12.2022	EFFETS A PAYER	19 057 604,21	19 057 604,21				
31.12.2022	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	8 384 698,89	8 384 698,89				
31.12.2022	FOURNISSEURS, MARCHANDISES EN ROUTE						
31.12.2022	FOURNISSEURS IMMOBILISATION						
	TOTAL	157 019 394,61	99 744 719,94	4 580 513,01	13 740 688,64	11 517 537,26	27 435 935,76

J- OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE

Néant

K- MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation.

IV- ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 12 2022

A- BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF (EN M MAD)	déc.-22	déc.-21
Actif immobilisé	281,5	311,9
- Ecart d'acquisition	1,2	1,3
- Immobilisations incorporelles	14,4	13,0
- Immobilisations corporelles	216,9	233,0
- Immobilisations financières	7,0	8,5
- Titres mis en équivalence	42,0	56,1
Actif circulant	1 044,2	893,2
- Stocks et en cours	488,9	350,9
- Clients et comptes rattachés	381,5	420,0
- Impôts différés actifs	5,6	3,0
- Etat	150,2	102,1
- Autres créances et comptes de régularisation	17,9	15,7
- Valeurs mobilières de placement	0,1	1,5
Disponibilités	37,3	30,0
TOTAL DE L'ACTIF	1 363,0	1 235,2
BILAN PASSIF (EN M MAD)	déc.-22	déc.-21
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46,6	46,6
- Primes d'émission	32,5	32,5
- Réserves consolidées	187,4	218,0
- Résultats consolidés	4,5	18,2
Capitaux propres part du Groupe	271,0	315,3
- Intérêts minoritaires	22,2	22,2
Total Capitaux propres	293,2	337,5
Passif à long terme	164,7	199,7
Passif circulant	220,4	251,1
- Fournisseurs et comptes rattachés	107,2	122,8
- Autres dettes et comptes de régularisation	23,2	24,2
- Etat	87,5	102,1
- Provisions pour risques et charges	2,0	2,0
- Impôts différés passifs	0,6	0,0
Trésorerie passif	684,8	446,8
TOTAL DU PASSIF	1 363,0	1 235,2

B- COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HT (EN M MAD)	déc.-22	déc.-21
Chiffres d'affaires	1 418,8	1 172,1
Variation de stocks de produits	26,8	14,8
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	0,0	0,0
Autres produits d'exploitation	0,1	0,6
Achats consommés	1 096,1	812,5
Charges externes	66,2	69,1
Charges de personnel	128,0	135,2
Autres charges d'exploitation	2,4	4,9
Impôts et taxes	2,1	3,5
Dotations d'exploitation	28,4	34,6
Résultat d'exploitation	122,7	127,6
Charges et produits financiers	- 76,5	- 55,3
Résultat courant des entreprises intégrées	46,2	72,3
	0,0	
Charges et produits non courants	- 9,6	1,7
Impôts sur les résultats	13,0	27,2
Résultat net des entreprises intégrées	23,6	46,8
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	- 16,0	- 25,6
Dotations aux ats des écarts d'acquisition	0,1	0,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	7,5	20,8
Intérêts minoritaires	3,1	2,6
Résultat net (Part du groupe)	4,5	18,2

C- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Tableau de variation des capitaux propres au 31.12.2022

Tableau de variation des capitaux propres consolidé au décembre 2022	Capital	Primes d'émission	Reserves et résultat consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 Décembre 2021	46,6	32,5	236,2	315,3	22,2	337,5
Distribution de dividendes			- 51,3	- 51,3	- 3,1	- 54,4
Variation périmètre			0,6	0,6		0,6
Ecart de change			- 0,3	- 0,3		- 0,3
Résultat net de l'exercice			4,5	4,5	3,1	7,5
Variation titres m.e.q			1,9	1,9		1,9
Autres corrections			0,3	0,3	0,0	0,3
Situation au 31 Décembre 2022	46,6	32,5	191,9	271,0	22,2	293,2

D- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN M MAD)

Flux de trésorerie liés à l'activité	Au 31 12 2022	Au 31 12 2021
Résultat Net des sociétés intégrées :	23,6	46,8
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations d'exploitations	25,3	60,7
Variation des impôts Différés :	- 2,0	- 0,9
Plus-values des cessions, nettes d'impôt:		- 0,2
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées :	46,9	106,4
Dividendes recus des sociétés mises en équivalence :		0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 179,8	- 163,0
Flux net de Trésorerie Généré par l'activité :	- 132,9	- 56,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ;		
Acquisition des immobilisations CORPO/INCORP	- 12,7	- 23,4
Acquisition des immobilisations Financières (en net)	1,5	- 5,2
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	2,9	0,4
Incidence de variation de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 8,3	- 28,2
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 51,3	- 37,3
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 3,1	- 3,1
Augmentation de capital en numéraire	- 1,9	- 1,2
Emissions d'emprunts	20,0	71,2
Remboursement d'emprunt	- 53,8	- 22,3
Autres variations	0,7	0,0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 89,5	7,2
Variation de trésorerie	- 230,7	- 77,5
Trésorerie d'ouverture	- 416,7	- 339,2
Trésorerie de clôture	- 647,5	- 416,7

V- ACTIVITES ET RESULTATS DU PERMITRE CONSOLIDE

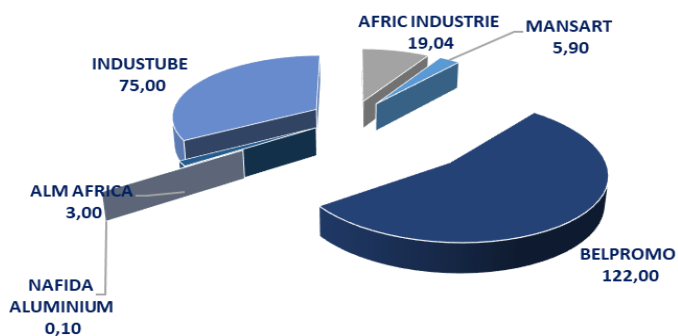
A- PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALUMINIUM DU MAROC

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Industube	Fabricant de tube en acier	100%	100%	Intégration globale
Belpromo	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence
BALCONY RESIDENCES S.A	Immobilière	35%	28%	Mise en équivalence

- Cession des titres de participation de la société ALM Cote d'Ivoire par la filiale ALM Africa.

B- TITRES DE PARTICIPATION AU 31 12 2022

LES TITRES DE PARTICIPATION



C- RESULTAT CONSOLIDE PART DU GROUPE

CONTRIBUTION / FILIALE 2022

Entités	Chiffre d'affaires	Résultat net consolidé
ALUMINIUM DU MAROC	1 234 136	17 955
INDUSTUBE	319 531	2 739
AFRIC INDUSTRIES	39 857	6 265
ALM AFRICA		-2 938
BELPROMO	4 497	1 162
MANSART		-5
NAFIDA	900	233
ALM SENEGAL	1 970	-1 838
ALM COTE D'IVOIRE		
LRA		-15 961
BALCONY		
Amortissement E.A		66
TOTAL	1 600 891	7 547

CONTRIBUTION / FILIALE 2021

Entités	Chiffre d'affaires	Résultat net consolidé
ALUMINIUM DU MAROC	1 046 496	64 798
INDUSTUBE	261 867	10 291
AFRIC INDUSTRIES	46 839	5 279
ALM AFRICA		-451
BELPROMO	4 188	-32 268
MANSART		-6
NAFIDA	900	249
ALM SENEGAL	4 271	-1 510
ALM COTE D'IVOIRE	3 708	36
LRA		-25 604
BALCONY		
TOTAL	1 368 269	20 814

VI- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A- ACTIVITE DU GROUPE

1. Aluminium du Maroc

Aluminium du Maroc, société anonyme au capital de 46 595 400 DH, installée à la zone industrielle de Tanger, est la première société marocaine spécialisée dans la conception et la fabrication de profilés en alliages d'aluminium pour le bâtiment et l'industrie.

Aluminium du Maroc a été créée en 1976, dans le cadre d'un partenariat entre la famille El Alami et le groupe Péchiney. Ce dernier absorbé d'abord par Alcan en 2003 puis par Rio Tinto en 2007.

Aluminium du Maroc est un acteur majeur au niveau international dans la production et la transformation de l'aluminium. Depuis sa création, Aluminium du Maroc s'appuie sur un savoir-faire unique, développé en partenariat avec des producteurs de renommée internationale. Grâce à la modernisation continue de son outil de production, la société bénéficie d'équipements techniques de dernière génération. L'extension du bâtiment AMG pour accueillir un atelier pour la fabrication des menuiseries de la Gamme Hyline, et un atelier de préfabrication pour les pergolas, garde-corps, portails et volets roulants.

Aluminium du Maroc est la société mère. Le terme Groupe fait référence à l'ensemble économique composé de la société Aluminium du Maroc et de ses filiales consolidées. Le groupe est organisé autour des activités manufacturières notamment la fabrication des profilés en aluminium, la fabrication des tubes en acier, la production de papier abrasif et la distribution de l'aluminium et des activités immobilières, principalement à travers la société Belpromo.

2. Belpromo

BELPROMO est une société anonyme créée par Aluminium du Maroc en 1994, son siège social est établi à c/o Aluminium du Maroc zone industrielle route de Tétouan – Tanger, C'est une société immobilière, qui détient des immeubles destinés à la location. Elle loue des locaux à Aluminium du Maroc, ces derniers sont exploités sous forme de plateforme de distribution de la gamme Profils Systèmes et aussi abrite son siège commercial. Le regroupement des actifs immobilier du Groupe au sein de Belpromo a concerné :

- L'acquisition des terrains et constructions de la société Mansart
- L'acquisition de l'agence commerciale de la société Aluminium du Maroc à Marrakech
- L'acquisition du Showroom de la société Aluminium du Maroc à Casablanca (en cours)

3. Mansart

Mansart est une société immobilière acquise par Aluminium du Maroc en décembre 2004, elle dispose d'un local de 2800 m², ce dernier a été cédé à la société immobilière BELPROMO en 2020.

4. Nafida Aluminium

NAFIDA Aluminium est une société immobilière créée par Aluminium du Maroc en septembre 2004, son activité principale est l'acquisition, l'exploitation et location de tous biens et droits mobiliers et immobiliers et la promotion immobilière sous toutes ses formes, elle loue 2 locaux à la société mère.

5. Afric Industries

AFRIC INDUSTRIES est acquise par Aluminium du Maroc en juillet 1993, elle est spécialisée dans la production de papiers abrasifs, la fabrication des accessoires d'aluminium, et la distribution de joints d'étanchéité.

6. Industube

Industube est le leader du tube acier soudé au Maroc, elle a été créée en 1976 à l'initiative du groupe Marocain El Alami et de Vallourec, 1er transformateur d'acier français

INDUSTUBE est acquise par Aluminium du Maroc en décembre 2012.

La société Industube est spécialisée dans la production de 3 grandes familles de produits : le tube de conduite, le tube de structure pour l'architecture, et le tube pour armature de serre, qui répondent aux multiples besoins des marchés du bâtiment, de l'industrie et de l'agriculture. Forte de son succès croissant et son implantation de plus en plus importante sur le marché, Industube s'est

également lancée dans la production des profilés tubulaires en acier galvanisés avec le procédé « sendzimir » et en galvanisation à chaud, ce qui fait d'INDUSTUBE le leader marocain de ces secteurs.

La société a aussi débuté la production des profilés en aluminium en Mai 2019, avec l'installation d'une presse et d'une ligne de thermolaquage des profilés aluminium.

7. ALM Africa

ALM AFRICA est une société créée par Aluminium du Maroc en 2014, elle détient deux filiales africaines : ALM Sénégal à DAKAR, et ALM Côte d'Ivoire à ABIDJAN.

ALM Sénégal

- Augmentation du capital par transformation de dettes portant le capital d'un montant de 15 250 euros à 327 918 euros.
- Réalisation de l'investissement industriel dans la chaîne de laquage en 2020
- Déménagement au Site de CCIS à HANN sur une Superficie de 2 000 M² Couvert

ALM Côte D'ivoire

Activité Commerciale en Négoce de système en aluminium démarrée depuis Mars 2019. Cette participation est cédée en 2022.

B- SYNTHÈSE DES PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU GROUPE

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Aluminium du Maroc sont préparés conformément à l'avis N° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 ;

1.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

La filiale Africaine de la société ALM Africa, ALM Sénégal dont l'activité principale est la commercialisation et le négoce des produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans le marché de ces pays, est intégrée proportionnellement du fait qu'elle est contrôlée d'une manière conjointe avec un partenaire local et selon la méthode du cours de clôture.

Les filiales LRA et Balcony ne sont pas contrôlées par le groupe. Toutefois, étant présent dans les organes de gouvernance de ces entités, le groupe y exerce une influence notable dans la gestion. Ces entités ont été intégrées au périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence.

1.2. Liste des sociétés consolidées & périmètre de consolidation

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Industube	Fabricant de tube en acier	100%	100%	Intégration globale
Belpromo	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence
BALCONY RESIDENCES S.A	Immobilière	35%	28%	Mise en équivalence

Cession des titres de participation de la société ALM Cote d'Ivoire par la filiale ALM AFRICA.

1.3. Date de clôture

Les sociétés du Groupe Aluminium du Maroc clôturent leurs comptes semestriels au 30 juin et les comptes annuels au 31 décembre.

2. Méthodes d'évaluation

2.1. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition dégagé suite à l'acquisition d'une filiale est, soit amorti sur la durée du business plan ayant servi à déterminer le prix d'acquisition, soit affecté aux postes d'actifs ayant subi une réévaluation.

Pour le groupe Aluminium du Maroc, les écarts d'acquisition concernent les sociétés Mansart, Afric Industries et Industube, et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'écart d'acquisition sur la société Mansart est affecté à la valeur du terrain,
- L'écart d'acquisition sur la société Industube est affecté conjointement à la valeur du terrain et des constructions. La partie affectée aux constructions a été amortie sur 10 ans. L'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'acquisition de la deuxième tranche des titres a été comptabilisée en provisions pour risques et charges
- L'écart d'acquisition sur la société Afric Industries est amorti sur une durée de 25 ans.

2.2. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les logiciels AS 400 et JDE, ils sont totalement amortis. A cela s'ajoute un fond commercial acquis par AFRIC Industries pour KMAD 3 500 et un autre par Industube pour 1 000 KMAD.

2.3. Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et selon les durées de vie ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 5 ans

Les opérations de crédit- bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières de ces sociétés.

Les prêts immobilisés intra-groupe sont retraités par élimination.

2.5. Stocks

Les stocks sont composés de Marchandises, Matières et fournitures consommables, produits finis et semi-finis et sont valorisés comme suit :

Les marchandises comportent principalement les accessoires de menuiserie, les joints, les blocs outils et les machines destinés à la vente en l'état, et sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les matières et fournitures consommables regroupent les matières premières, les matières consommables, les pièces de rechanges et les fournitures consommables, et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les produits finis et encours de production industrielle sont évalués au coût direct atelier.

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

La marge sur stocks intra-groupe n'a pas été retraitée du fait de son caractère non significatif.

2.6. Créances et chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement. Le montant de la dépréciation prend en compte l'ancienneté de la créance et la capacité du débiteur à honorer sa dette.

Le chiffre d'affaires est enregistré dès lors que les produits sont livrés, ou bien que des services ou prestations sont rendues aux clients.

2.7. Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables, leurs objets sont clairement identifiés mais leur réalisation est incertaine.

2.8. Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur l'utilisation des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés.

Le taux d'impôt utilisé pour le calcul des impôts différés est de 26%.

2.9. Autres retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes....).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

C- Commentaire des comptes consolidés au 31/12/2022

1- PRICIPAUX POSTES DU CPC CONSOLIDE

Chiffre d'affaires consolidé part du groupe (+1 419 MMAD en 2022 vs +1 172 MMAD en 2021), soit une hausse de 21% expliquée par la hausse des cours du LME et des primes d'émission de billettes, ainsi que de bonnes performances réalisées par ALM.

Résultat d'exploitation (+123 MMAD en 2022 vs +128 MMAD en 2021), soit une baisse légère de -4% expliquée par l'inflation des intrants de production de toutes les activités du groupe (Aluminium, Acier et Abrasifs), non totalement compensé par les révisions de tarifs, afin de préserver les parts de marché.

Résultat financier (-76 MMAD en 2022 vs -55 MMAD en 2021). Le résultat financier était impacté par les provisions financières pour dépréciation de titres de participations. En 2022, ce résultat a été impacté par la volatilité du dollar et son effet sur les écarts de change, associé aux opérations d'import des matières premières du groupe (billettes aluminium notamment).

Impôt sur les résultats (+13 MMAD en 2022 vs +27 MMAD en 2021): en baisse de 14 MMAD.

Résultat net consolidé (+4.5 MMAD en 2022 vs +18 MMAD en 2021) : en baisse de 13MMAD, impacté par la performance négative du résultat financier.

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 4.5 MDH au 31/12/2022 à comparer à 18,2 MDH au 31/12/2021.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est de 7.5 MDH au 31/12/2022 à comparer à 20,8 MDH au 31/12/2021.

La contribution par filiale au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du groupe au 31/12 2021 est détaillés se présente comme suit :

Entités	CA 2022	CA%	Résultat net social 2022	Retraitements	RESULTAT MEQ	ECART/INTE	Résultats minoritaires	Résultat net consolidé 2022	Résultat net consolidé 2021
ADM	1.234.136	77%	16.245	2.410		-699		17.955	64.798
AFI	39.857	2%	6.187	12			-3.070	3.129	2.659
INDUSTUBE	319.531	20%	3.308	-527		-42		2.739	10.292
ALM AFRICA			-3.051	113				-2.938	-452
BELPROMO	4.497	0%	1.089	73				1.162	-32.268
MANSART			-5					-5	-6
NAFIDA	900	0%	233					233	249
ALM SEN	1.970	0%	-1.838					-1.838	-1.510
LRA					-15.961			-15.961	-25.604
ALM CIV									38
TOTAL	1.600.891	100%	22.168	2.081	-15.961	-741	-3.070	4.477	18.196

Les chiffres en milliers

2- PRINCIPAUX POSTES DU BILAN CONSOLIDE

Immobilisations financières : +7 MMAD en 2022 vs +8,5 MMAD en 2021) soit une baisse de -1,5 MMAD

Titres mis en équivalence (+42 MMAD en 2022 vs +56 MMAD en 2021), soit une baisse de -14 MMAD

Stocks et en cours (+489 MMAD en 2022 vs +351 MMAD en 2021), soit une hausse de +138 MMAD hausse liée à la constitution de stocks de sécurité de la matière première dans un contexte haussier des prix à l'international.

Clients et comptes rattachés (381,5 MMAD en 2022 vs 420 MMAD en 2021), en baisse de -38,5 MMAD soit (-9%).



37, Bd Abdelatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



A&T Auditeurs Consultants
Résidence Les 4 Temps, Bloc C, Rue Al
Yamane, N°57
90000 Tanger
Maroc

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone Industrielle – Route de Tétouan
Lot 78 – Tanger

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des Informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 385.840.354,57 dont un bénéfice net de MAD 16.244.615,27.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 501,1 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 60,7 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ;- Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ;- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ;- Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord,...) ;

2. Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 209,1 millions de dirhams soit 16% du total actif. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.</p> <p>Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 100,2 millions de dirhams, soit 8% du total actif.</p> <p>Les techniques retenues par la direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative de jugement quant aux choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées.</p> <p>En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour le choix de la méthodologie et pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ;- Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ;- Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ;- Examiner les rapports d'expertises Immobilières reçues pour les participations portant des actifs Immobiliers- Effectuer des analyses de sensibilité sur la valeur d'inventaire des titres de participation.- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


Abdelmejid FAIZ
 Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
 Résidence Les 4 Temps Bloc C
 Avenue Abdellah Guenoun
 Rue Al Yamane N°57 - Tanger
 Tél: +212 (0) 5 39 32 00 45
Nafeh AGOURRAM
 Associé



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



A&T Auditeurs Consultants
Résidence Les 4 Temps, Bloc C, Rue Al
Yamane, N°57
90000 Tanger
Maroc

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan - Lot 78
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée ainsi que leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de prestation de services avec la société JURIGEST (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et Gérant de la société JURIGEST.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société JURIGEST fournit des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre des décisions du comité de direction de la société ALUMINIUM DU MAROC

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 500 (avenant signé en date du 5 mars 2018).

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 519.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 619.

2.2. Conventions conclues avec la société ALM AFRICA

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Du Conseil d'Administration des deux sociétés
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- ALM AFRICA est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC

2.2.1. Convention de prestations de services (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALM AFRICA procure des débouchées pour les produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans les pays d'Afrique moyennant une commission sur les ventes.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucune charge n'a été comptabilisé en 2022 au titre de cette convention.

Sommes décaissées en 2022 : Aucune somme n'a été décaissée en 2022 au titre de cette convention

2.2.2. Convention d'avances en Trésorerie (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium du Maroc accorde à ALM AFRICA des avances de trésorerie dont le solde au 31/12/2022 s'élève à KMAD 10 952.

Modalités essentielles : Taux d'intérêts fixe de 5,5%

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 497.

Sommes décaissées en 2022 : Aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2022 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2022 : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2022 au titre de cette convention.

2.2.3. Convention de négoce (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC vend des accessoires et des articles d'aluminium à la société ALM AFRICA pour les exporter sur le continent africain.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucun produit n'a été comptabilisé en 2022 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2022 : Aucune somme n'a été encaissée en 2022 au titre de cette convention

2.3. Convention de location conclue avec la société AFRIC INDUSTRIE (Convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Sidi Mohamed El Alami en sa qualité de Président de la société Aluminium Du Maroc et Administrateur personne morale de la société AFRIC INDUSTRIES
- Madame Malika El Alami en sa qualité de présidente du Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIE et Administratrice de la société ALUMINIUM DU MAROC
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- AFRIC INDUSTRIE est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de location d'un local situé à Tanger conclu en mars 2019

Modalités essentielles : Loyer mensuel de KMAD 3

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 27

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 14,4.

2.4. Conventions conclues avec la société INDUSTUBE

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, et en tant que représentant d'Aluminium du Maroc, Administrateur personne morale de la société INDUSTUBE.
Madame Malika El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- INDUSTUBE est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC

2.4.1. Convention de location (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail daté du 1^{er} juillet 2015 relatif à la location d'une plateforme logistique située à Tanger au profit de la société ALUMINIUM DU MAROC

Modalités essentielles : Loyer trimestriel de KMAD 551 H.T.

Montant des prestations fournies ou livrées : le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.203.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 1.321

2.4.2. Convention de prêt (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC a accordé à la société INDUSTUBE un prêt dont le solde au 31 décembre 2022 s'élève à KMAD 23.392

Modalités essentielles : Rémunération au taux d'intérêt fixe de 5,5%

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.130

Sommes décaissées en 2022 : Aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2022 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2022 : Aucun remboursement n'a été enregistré en 2022 au titre de cette convention.

2.4.3. Convention d'avances de trésorerie (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à INDUSTUBE des avances de trésorerie dont le solde au 31 décembre 2022 s'élève à KMAD 4.984 incluant les intérêts capitalisés.

Modalités essentielles : Aucune rémunération n'a été fixée au titre de l'exercice 2022.

Sommes versées en 2022 : Aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2022 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 5.103

2.4.4. Convention de négoce d'accessoires (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète les accessoires d'aluminium auprès de la société INDUSTUBE.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 405.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 402

2.4.5. Convention de conversion de déchets en billettes (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète les déchets d'aluminium auprès de la société INDUSTUBE. En contrepartie elle lui revend des billettes d'Aluminium

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 15.042.

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 340.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 17.457

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 62

2.4.6. Convention de négoce de profils (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète des profils Aluminium auprès de la société INDUSTUBE. En contrepartie elle lui vend du métal brut.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 123.259.

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 15.058.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 81.105

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 4

2.4.7. Convention de négoce de produits façonnés à partir du bois (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète des produits façonnés en bois d'aluminium auprès de la société INDUSTUBE. En contrepartie elle lui vend du bois.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.726

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 194.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 1.877

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 137

2.4.8. Convention de travaux traitement de surface (convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC effectue des travaux de traitement de surface des profilés Aluminium au profit de la société INDUSTUBE

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 3.494

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 3.267.

2.4.9. Convention de prestations d'accompagnement et d'assistance en système d'information

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC fournit des prestations d'accompagnement, d'assistance et mise à disposition des ressources en matière de gestion et fonctionnement du système d'information de l'activité de production des profilés en Aluminium.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 257

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 309

2.4.10. Convention de mise à disposition du personnel (convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC et INDUSTUBE pour mise à disposition du personnel entre les deux sociétés

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 568.

Sommes encaissées en 2022 : KMAD 682.

2.5. Conventions conclues avec la société NAFIDA

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC et Gérant de la société NAFIDA.
- La société NAFIDA est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.5.1. Convention d'avances en compte courant (Convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à sa filiale NAFIDA des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2022 s'élève à KMAD 4.000

Modalités essentielles : Taux d'intérêt fixe de 5,5%

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 220

Sommes décaissées : Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2022

Sommes encaissées en 2022 : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2022 au titre de cette convention.

2.5.2. Conventions de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit de deux contrats de location concernant deux locaux situés à Agadir et à Tanger au profit de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 480 pour le local d'Agadir et KMAD 420 pour le local de Tanger.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, les montants comptabilisés en charges au titre de ces conventions s'élèvent à KMAD 480 pour le local d'Agadir et KMAD 420 pour le local de Tanger.

Montant décaissé : En 2022, les montants décaissés au titre de ces conventions à respectivement KMAD 576 pour le local d'Agadir et KMAD 504 pour le local de Tanger.

2.6. Conventions conclues avec la société BELPROMO

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BELPRMO
- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés
- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO, et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC
- BELPROMO est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC

2.6.1. Convention d'avances en compte courant (convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à la société BELPROMO des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2022 s'élève à KMAD 23 327.

Modalités essentielles : Taux d'intérêt fixe de 5,5%.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 1.279

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 761

Sommes encaissées en 2022 : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2022 au titre de cette convention.

2.6.2. Convention de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2002 relatif à la location d'un bâtiment situé à Casablanca

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 2.880

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.880.

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 3.456

2.6.3. Convention de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de location d'un local situé à Marrakech conclu en avril 2020

Modalités essentielles : Loyer annuel de KMAD 288

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 288

Sommes décaissées en 2022 : KMAD 346

2.6.4. Convention relative au regroupement du patrimoine immobilier de la société ALUMINIUM DU MAROC au sein de la filiale BELPROMO (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle le Cabinet BERNOSSE doit mettre en œuvre le regroupement du patrimoine immobilier de la société Aluminium Du Maroc au sein de la filiale BELPROMO, à travers un accompagnement juridique, comptable, financier et fiscal

Modalités essentielles : Rémunération de KMAD 300

En 2022, cette convention n'a pas produit d'effet.

2.7. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la société ALM SENEGAL (convention non écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- Monsieur Abdeslam El Ajami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- ALUMINIUM DU MAROC est Actionnaire de la société ALM AFRICA laquelle est Actionnaire de la société ALM Sénégal

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC met à disposition du personnel à la disposition de la société ALM Sénégal

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2022, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 881,6.

Sommes encaissées en 2022 : Aucune somme n'a été encaissée en 2022 au titre de cette convention

2.8. Conventions de mise à disposition du personnel entre la société ALUMINIUM DU MAROC et ALM COTE D'IVOIRE

Personnes concernées :

- Aluminium du Maroc est actionnaire de la société ALM AFRICA laquelle Actionnaire de la société ALM COTE D'IVOIRE
- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Aluminium Du Maroc mis du personnel à la disposition de la société ALM COTE D'IVOIRE.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucun produit n'a été comptabilisé en 2022 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2022 : Aucune somme n'a été encaissé en 2022 au titre de cette convention

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guenoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tél: +212 (0) 5 39 32 00 45

Nafeh AGOURRAM
Associé

IX- RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2022



Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan - Lot 78
Tanger

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société ALUMINIUM DU MAROC et de ses filiales (Groupe ALUMINIUM DU MAROC), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 293.154 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 7.547.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 381,5 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ;- Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ;- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ;- Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord,...)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus l'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guennoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tél.: +212 (0) 5 39 32 00 45

Nafeh AGOURRAM
Associé